

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maladière 45
2000 Neuchâtel
tél. 032 713 30 48 (secrétariat)
pauline.devos-bolay@h-ne.ch

A

1000 PRT

Monsieur Dominique Sartori
Directeur général
Hôpital du Jura bernois
2740 Moutier – Beausite 49

PDV

Neuchâtel, le 24 septembre 2015

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 22 septembre qui a retenu toute mon attention. Je suis très étonnée par son contenu et la virulence des qualificatifs à mon égard. Lors du débat public du 16 septembre à La Chaux-de-Fonds, je n'ai en effet tenu aucun propos "offensants" ou "totalement erronés" à l'égard de l'Hôpital du Jura bernois, comme vous l'avancez sans avoir été présent sur place.

Comme l'ont rapporté *L'Express* et *L'Impartial* le 17 septembre, j'ai précisé que l'HJB est "une société anonyme, avec des médecins agréés, qui verse des dividendes à ses actionnaires". C'est parfaitement exact. L'article 25 des statuts de l'HJB précise les conditions pour qu'un dividende soit versé. C'est le choix du canton de Berne, unique actionnaire, de définir ensuite ce qu'il souhaite faire de ce montant. Mon propos ne remet nullement en cause la qualité de la prise en charge au sein de votre institution. Il souligne simplement la différence fondamentale qui existe avec l'HNE, hôpital cantonal obligé lui de fournir une large palette de prestations aiguës de jour comme de nuit.

C'est dans cet esprit que j'ai précisé que l'HJB ne dispose ni d'un service de soins intensifs ni d'un service de néonatalogie. Une situation qui le contraint d'effectuer des transferts dans d'autres hôpitaux, comme Bienne ou parfois Pourtalès. Dans le canton de Neuchâtel, l'HNE se situe au sommet de la pyramide hospitalière. Il se doit d'offrir un service d'urgences 24h sur 24h et 7 jours sur 7, avec prise en charge des urgences chirurgicales et des soins intensifs pour une population de 180 000 habitants.

En espérant avoir été mieux comprise, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pauline De Vos Bolay



Présidente du conseil d'administration

Copie(s) M. le Conseiller d'Etat Philippe Perrenoud, directeur de la santé publique du canton de Berne.
M. le Conseiller d'Etat Laurent Kurth, directeur de la santé du canton de Neuchâtel.
Rédactions: Le Journal du Jura, L'Express/L'Impartial, RTN, Pages de gauche.